



Dossier

Les déchets, c'est l'affaire de tous !

P11 Qu'y a-t-il dans la Déclaration de Politique Communale ?

P12 Focus sur l'insertion socio-professionnelle

Le cap est donné !

Comme le veut la législation, le Conseil communal a voté en ce début de législature la « Déclaration de Politique Communale ». Ce document de douze pages reprend les engagements de la nouvelle majorité jusqu'en 2030. Pas de fausses promesses mais un cap clair, dans la continuité et la rupture.

Ainsi, si l'on peut résumer quelques points forts, citons l'implémentation de davantage de caméras de surveillance, la réactualisation du Plan communal de mobilité, les investissements sans précédent dans les voiries et la lutte contre les inondations, l'entretien du patrimoine existant et la végétalisation accrue des quartiers, la création d'une structure d'économie sociale pour à la fois faire de la réinsertion socioprofessionnelle et offrir de nouveaux services aux citoyens, la mise en place d'une maison des aînés, d'un lieu pour la jeunesse et la constitution d'un dossier pour créer une troisième crèche communale, la création d'assemblées consultatives citoyennes, la maîtrise des finances et de la fiscalité, etc.

Ce bulletin communal vous apporte un éclairage neutre – c'est son rôle – sur ce document-phare et aussi sur le budget 2025. Pour les avis politiques, je vous renvoie d'une part à la tribune politique qui reste un espace dédié au débat d'idées dans cette brochure mais aussi d'autre part à la diffusion en ligne de notre Conseil communal, que vous pouvez toujours retrouver sur Facebook ou sur YouTube. La transparence est totale pour que vous puissiez vous rendre compte de notre action communale, que l'on soit de la majorité ou de la minorité.

Le cap est donc donné, le travail ne manque pas et je tiens ici à remercier tant les agents de l'administration communale que les élus et mandataires politiques pour leur engagement envers le service public brainois. Malgré les tempêtes internationales, nous avançons car notre ville et nos villages le méritent bien.

Au nom du Collège communal,

Maxime DAYE

Votre Député-Bourgmestre



Sommaire

03	ÉDITO
04	DOSSIER Les déchets, c'est l'affaire de tous !
09	TRIBUNES POLITIQUES
11	DÉCLARATION DE POLITIQUE COMMUNALE
12	EMPLOI
13	TRAVAUX
15	CARNET DE FAMILLE
17	VIVRE ENSEMBLE
19	AGENDA
22	ESPACE CITOYEN

Infos touristiques à l'Hôtel de Ville

Dans le cadre de la rénovation de la Grand Place, le pavillon du tourisme cèdera la place à une zone verdurisée. Il devra être démoli dans les prochaines semaines.

Mais, pas d'inquiétude : afin d'anticiper cette phase de travaux, l'accueil touristique a été transféré à l'Hôtel de Ville.

Besoin de documentation sur les balades dans la région ou sur les événements locaux ? Il suffit d'interroger le personnel de l'accueil à l'entrée de l'Hôtel de Ville : il vous renseignera volontiers !

Idem pour la billetterie du Ronquières Festival : vous continuez de bénéficier du tarif promotionnel réservé aux Brainois au bureau d'accueil (pas de paiement en liquide, paiements uniquement par carte).

Les heures d'accès sont celles de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h (18h le mercredi).

Les coordonnées de l'Office du Tourisme restent opérationnelles :
067/551.545, officedutourisme@7090.be.

À PROPOS

Braine Notre Ville

Éditeur responsable

Maxime Daye, Député-Bourgmestre

Rédaction

Cellule Communication :
communication@7090.be - 067/551.415

Graphisme

Gaetn : www.gaetn.be

Régie publicitaire

Red Line Communication :
david@redline-communication.be
0478/204.283

Prochain numéro

26 mai 2025

Date de remise des textes

24 avril 2025

DOSSIER

Les déchets, c'est l'affaire de tous !

Stop aux incivilités !

Notre cadre de vie est quotidiennement pollué par de nombreuses incivilités, en particulier en matière de propreté. C'en est assez !

Stop aux dépôts sauvages que l'on retrouve près des poubelles publiques, près des points de collecte volontaires (verre, textile) et le long des routes !

Stop aux déchets jetés sur les trottoirs !

Stop aux dépôts de sacs d'ordures ménagères dans les poubelles publiques et qui entraînent leur débordement !

Stop aux sacs blancs et/ou bleus sortis en dehors des horaires réglementés !

Stop aux trottoirs transformés en brocante et remplis d'objets « à donner » !

Tous ces actes sont interdits et polluent notre Ville. De plus, ils ne sont pas innocents : celui qui les commet décide de faire prendre en charge ses déchets par d'autres, souvent par la collectivité.



Que fait la Ville ?

Outre l'impact visuel et environnemental, ces infractions représentent un coût considérable pour la collectivité et détournent nos services de leurs missions principales.

En 2024, les ouvriers communaux ont ramassé plus de 135 tonnes de déchets. En janvier 2025, on atteint déjà les 23,5 tonnes (vidange des poubelles publiques comprise).

Certains quartiers sont particulièrement visés par cette problématique et nécessitent les interventions régulières des ouvriers et une attention renforcée de la part des agents constatateurs.



Face à ce constat, plusieurs mesures ont été mises en place : **investissements accrus** dans le domaine de la propreté et **intensification des campagnes de prévention et de répression !**

- **Caméras** : Des caméras de surveillance sont installées à différents endroits stratégiques du territoire (leur nombre doit être augmenté durant la mandature). L'analyse régulière des images permet d'identifier de nombreuses infractions et de rédiger des procès-verbaux en conséquence.
- **Équipes** : Pour plus d'efficacité, les agents constatateurs ont été intégrés au Service Travaux. Ce transfert va renforcer la synergie entre l'action de terrain et la prévention en matière de déchets.

Par ces actions, les Autorités communales visent à conscientiser les citoyens sur la production de déchets dans l'espace public et leur responsabilité individuelle à cet égard.

Il n'est pas acceptable que l'attitude de certains contrevenants continue d'être subie (et assumée financièrement) par l'ensemble des Brainois.



Coûts de la gestion des déchets

Nos déchets, qu'ils soient ramassés en porte-à-porte ou déposés dans un point d'apport, engendrent de nombreux coûts. Leur gestion est encadrée au niveau régional par le Décret « Coût Vérité Déchets » qui régit le rapport entre Dépenses et Recettes.

Les différents coûts pris en compte dans la gestion des déchets sont :

- La collecte et le traitement des ordures ménagères
- La gestion du recyparc et des bulles à verre
- Les actions de prévention
- La gestion administrative

Depuis 2008, le Coût Vérité Déchets est d'application partout en Wallonie. Celui-ci impose notamment que, **parmi les différentes dépenses d'une commune, celles qui sont liées aux déchets ménagers** doivent être couvertes par des recettes relatives aux déchets ménagers. Ces rentrées sont financées via :

- Les subsides régionaux (pour les collectes sélectives, des déchets organiques, etc)
- La « taxe déchets »
- La vente de sacs poubelle
- Les autres recettes liées (vente de compostières, badges pour les points d'apport volontaire, collecte des encombrants à domicile...)

Le principe même de Coût Vérité Déchets induit une révision annuelle des sources de financement vu que les frais relatifs aux déchets varient d'année en année et que les recettes liées doivent leur correspondre. En effet, elles doivent couvrir au minimum 95 % des dépenses et au maximum 110 %. Ce taux de couverture doit obligatoirement être compris entre 100 et 110 % pour les communes dont les finances sont encadrées par le CRAC (ce qui est le cas de Braine-le-Comte).

Pour 2025, les Autorités communales ont budgétisé un taux de couverture de 103 %. L'estimation des recettes est chiffrée à 1.698.498 € et celle des dépenses à 1.655.764 €.

Et, comme pour 2024, cette prévision se fera sans augmenter la taxe déchets, malgré la hausse de près de 6 % des tarifs in BW (que le Conseil a également décidé de ne pas répercuter sur les citoyens).

Pour mieux comprendre le mécanisme du Coût Vérité Déchets, retrouvez, sur notre chaîne Youtube, les explications données lors de la présentation en Conseil du 27 janvier.

	2022		2023		2024		2025
	Coût budget	Coût réel	Coût budget	Coût réel	Coût budget	Coût réel	Coût budget
Recettes	1.476.946,00€	1.414.741,34€	1.519.506,63€	1.574.664,66€	1.693.779,49€	-	1.698.497,56€
Dépenses	1.476.807,70€	1.414.642,24€	1.466.395,32€	1.500.667,75€	1.583.110,49€	-	1.655.764,00€
	100,01%	100,01%	103,62%	104,93%	106,99%	-	102,58%



Direction financière : 067/551.420, recette@7090.be

Député-Bourgmestre en charge des Finances : 067/551.409, maxime.daye@7090.be

Comment réduire mes déchets ?



Surconsommation ou suremballage, la quantité de déchets produits par un ménage peut être conséquente si l'on n'y est pas attentif. Or, moins il y a de déchets et moins les dépenses liées à leur gestion coûtent. Pour réduire vos déchets, pourquoi ne pas essayer le principe des 5 « R » :

- Refuser : évitez tout produit ou emballage inutile
- Réduire : minimisez votre consommation (objets, énergie...)
- Réutiliser : trouvez de nouveaux usages pour vos objets
- Recycler : transformez vos produits en nouvelles ressources
- Rendre à la terre : compostez ce qui peut l'être et valorisez les matières organiques

Envie de tester cette piste ou d'autres pour tendre vers moins de déchets ? Trouvez l'inspiration sur dechets.inbw.be/trier-et-reduire-mes-dechets !

Trier pour recycler !

Certains déchets peuvent être valorisés. Prenez la peine de trier avant de jeter !

Ensuite, il suffira d'apporter régulièrement vos contenants en verre aux bulles à verre. À chaque changement de saison, débarrassez-vous des vêtements que vous n'utilisez plus soit auprès d'une ressourcerie soit aux conteneurs à vêtements. Tous les emplacements sont géolocalisés sur notre site internet.

Votre poubelle déborde malgré le tri ? Pensez aux points d'apport volontaire ! Pour le prix et le volume d'un sac, vous pouvez jeter vos déchets, même en dehors des dates de ramassage en porte-à-porte.

Toutes les infos utiles sont sur notre site internet : www.braine-le-comte.be, onglet « Territoire », puis « Gestion des déchets ».



Points de collectes

Ronquières



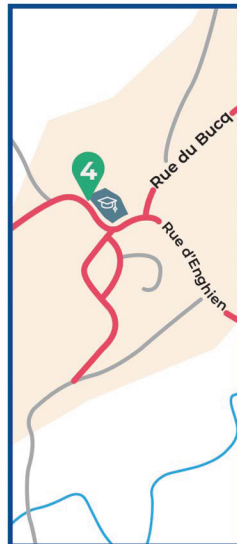
Henripont



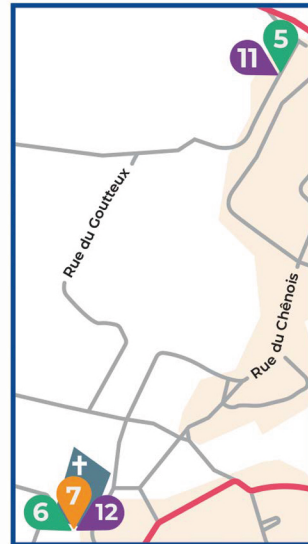
Petit-Roeulx



Steenkerque



Hennuyères



Braine-le-Comte

Bulles à verres

1. Rue Jules Dekeyn (ancienne gare)
2. Rue des Héros
3. Cité Champ de l'Ange
4. Rue de Beausart (parking école)
5. Parking de la gare
6. Près du cimetière

Point d'apport volontaire

7. Près du cimetière

Conteneurs à vêtements

8. Rue Jules Dekeyn (ancienne gare)
9. Rue des Héros
10. Cité Champ de l'Ange
11. Parking de la gare
12. Près du cimetière

Bulles à verres

1. Chemin brûlé (près du cimetière)
2. Avenue du Champ du Caillau
3. Rue des Dignes
4. Avenue de la Wallonie
5. Rue de l'Europe
6. Rue Fernand Bottemanne
7. Avenue du Marouset (étangs)
8. Place Docteur Pierre Dupont
9. Allée Gabrielle Petit
10. Chaussée d'Ecaussinnes

Recyparc

11. Rue des Frères Dulait

Point d'apport volontaire

12. Rue Adolphe Gillis (parking)
13. Gare, Parking Heuchon

Conteneurs à vêtements

14. Rue des Dignes
15. Avenue de la Wallonie
16. Rue des Déportés (parking)
17. Avenue du Marouset (étangs)
18. Av. de la Houssière (clinique)
19. Cité Rey



Des questions ?

067/551.470 - environnement@7090.be

Une Ville
en Vie



Financer la gestion des déchets

La prise en charge des coûts liés à la gestion des déchets s'effectue notamment par le biais de la « Taxe Déchets » communale.

À quoi sert la Taxe Déchets ?

Une taxe permet de financer les interventions de la Ville en faveur de la Collectivité.

La Taxe Déchets couvre :

- l'accès au recyparc ;
- la mise à disposition de bulles à verre ;
- les collectes en porte-à-porte (ordures ménagères, déchets organiques, PMC, papiers / cartons) ;
- la fourniture des sacs ;
- l'acheminement et le traitement des déchets collectés.

Elle permet aussi de prendre en charge les campagnes d'information au tri et de sensibilisation à la réduction des déchets.

Quand doit-on payer la taxe 2025 ?

L'Avertissement Extrait de Rôle de la Taxe Déchets 2025 sera envoyé fin avril. La taxe devra être versée au plus tard dans les 2 mois qui suivent.

Si, début mai, vous constatez que le courrier ne vous est pas encore parvenu, prenez directement contact avec le Service Recette par mail à recette@7090.be en mentionnant le numéro national du chef de ménage et/ou votre numéro BCE. Nos services vous enverront la **copie de votre Avertissement Extrait de Rôle**. Vous éviterez ainsi que des frais de rappel via recommandé vous soient facturés !



À combien s'élève la taxe en 2025 ?

Lors du calcul du Coût Vérité Déchets 2025, le Conseil communal a décidé de ne pas augmenter le montant de la Taxe Déchets 2025. Cela fera donc 2 années de suite que cette taxe n'augmente pas.

Le montant est adapté à la situation du ménage. Pour plus de justice fiscale, la taxe est répartie comme suit :

- | | |
|---------------------------------|---|
| ■ Personnes isolées : 65 € | ■ Ménage de 6 personnes : 200 € |
| ■ Ménage de 2 personnes : 95 € | ■ Ménage de 7 personnes : 230 € |
| ■ Ménage de 3 personnes : 120 € | ■ Ménage de 8 personnes et plus : 255 € |
| ■ Ménage de 4 personnes : 150 € | ■ Secondes résidences : 120 €. |
| ■ Ménage de 5 personnes : 175 € | |

Par mesure sociale, des ristournes sont accordées aux personnes isolées, aux familles monoparentales et aux ménages de 5 personnes et plus, bénéficiant du RIS, de la GRAPA, d'une intervention majorée dans les soins de santé (BIM), d'une allocation pour personne handicapée ou d'une aide du CPAS équivalente au RIS pour les étrangers au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. Ces ristournes sont directement déduites de la taxe sur l'Avertissement Extrait de Rôle que vous recevrez en avril.

Éviter la mise à l'Huissier

Certains citoyens ont reçu, par recommandé à leurs frais, des sommations suite au non-versement de la taxe 2023.

Si c'est votre cas et que vous ne l'avez pas encore payée, ne tardez plus (tenez bien compte des frais de recommandé à régler même si vous n'avez que cela à payer). Faites-le sans délai car, faute de réception de votre part, ces dossiers seront transmis à l'Huissier dès le 15 avril 2025.

Or, dès que ces dossiers sont pris en charge par l'Huissier, la Ville ne pourra dès lors plus agir dans votre dossier.



Recette communale : 067/551.421, recette@7090.be

Député-Bourgmestre en charge des Finances : 067/551.409, maxime.daye@7090.be

Avancer, loin des jeux politiques...

Notre nouvelle majorité communale travaille ardemment dans la continuité et la rupture pour embellir notre ville et nos villages. La Déclaration de Politique Communale a été votée au Conseil communal, majorité contre opposition. Ecolo la juge pas assez écolo et le PS beaucoup trop floue, telle un catalogue de bonnes intentions : et pourtant cette DPC est probablement la plus précise depuis 3 mandatures communales où nous gérons la Ville avec... le PS.

Parallèlement, la Maison des Jeunes a perdu son agrément face à toute une série de facteurs. C'était attendu. Et là aussi, les jeux politiques prennent le dessus. D'autant plus frustrant quand on sait que ceux qui crient au scandale sont ceux qui n'ont rien fait pour améliorer la situation il y a quelques années alors que le bateau commençait à prendre l'eau. Pour rappel, le PS détient l'échevinat de la jeunesse depuis... au moins 36 ans.

Face à cette mauvaise foi qui ternit les débats de notre Conseil communal, nous avançons. Les finances sont saines, le budget est voté. Les travaux avancent. Les projets se ficellent. N'hésitez pas à suivre notre page Facebook « Liste Braine » pour vous en rendre compte. Merci à l'équipe et merci à vous de votre soutien !

André-Paul Coppens
Président du MR brainois



2025 : Quel avenir pour Braine-le-Comte face aux défis sociaux ?

L'année 2025 s'annonce difficile pour notre commune. Les mesures d'austérité du gouvernement risquent d'impacter fortement Braine-le-Comte. Nos écoles, piliers de l'éducation de nos enfants, pourraient voir leurs moyens réduits, tout comme nos associations sportives et culturelles, qui font battre le cœur de notre ville.

Les ASBL para communales, essentielles pour le lien social et l'aide aux Brainois, sont également menacées. Le CPAS, déjà sous pression, devra faire face à une demande accrue, conséquence de l'exclusion de nombreux chômeurs des allocations. À Braine-le-Comte, cela signifie plus de précarité et moins de soutien pour les plus vulnérables.

Malgré ces défis, la majorité Braine/Ensemble poursuit des projets coûteux, fragilisant nos finances locales. Leur slogan « faire mieux avec moins » cache une réalité : moins de services pour les Brainois. Les dépassements budgétaires s'accumulent, pesant sur notre quotidien.

Face à cette gestion risquée, nous restons déterminés à défendre la qualité de vie à Braine-le-Comte.

Nous serons vigilants et combatifs pour protéger nos écoles, nos associations et notre culture, et pour assurer un avenir solidaire à notre ville.

Le PS de Braine-le-Comte

Soutien à nos agriculteurs

Le groupe Ensemble a voté, à l'unanimité des conseillers, la motion amendée sur la défense des agriculteurs contre le Mercosur.

Ce dernier prévoit une zone de libre-échange entre l'UE et des pays d'Amérique du Sud, impactant l'environnement et notre agriculture locale. Certaines exploitations ne pourront pas rivaliser avec les produits en provenance de ces pays qui ne suivent pas des réglementations sanitaires aussi strictes.

Dans la Déclaration Politique Communale 2024-2030, un soutien sera renforcé pour l'agriculture via différents acteurs (agriculteurs, autorités, population), par un appui accru aux circuits courts et des rencontres régulières avec nos agriculteurs.

Promouvoir les produits locaux dans nos commerces est un pas vers leur reconnaissance. Un petit tour sur le marché dans le Village d'Henripoint tous les samedis est une excellente vitrine. Vous y trouverez de vrais pépites.

Nos commerces/restaurants pourraient être reconnus « authentiques » en proposant des produits en provenance de nos producteurs locaux sans oublier les cantines scolaires qui pourraient proposer des repas sains et équilibrés.

Cathy Delbecque, Pour le groupe Ensemble
<https://www.facebook.com/ensemble.blc>
info@ensemble-blc.be

ecolo

Un budget peu encourageant !

Lundi 24 février, Ecolo a voté contre le budget 2025 proposé par la majorité.

Le budget, ce sont les priorités politiques du Collège traduites en chiffres et en investissements. Pour notre groupe, ces priorités sont peu encourageantes :

1. Moins d'argent pour le secteur associatif et social
Suppression des subsides de l'association 6Beaufort (réinsertion socio-professionnelle) et de la maison des jeunes, rabotage de celui de l'ADL (développement du commerce local), dotation du CPAS trop basse... Nous sommes inquiets pour nos jeunes et les personnes précarisées.
2. Moins d'argent pour la participation citoyenne
Le budget participatif (que la majorité souhaitait « rendre pérenne » !) est quasi inexistant alors qu'il avait connu un réel succès en 2024. 100.000 € vont en revanche être dépensés pour des caméras de surveillance. Nous regrettons ce choix.
3. Pas de diminution de taxes prévue
Notre Ville a toujours un taux de taxation très élevé. Pourtant, la situation financière s'est bien améliorée. Ne serait-il pas temps de baisser raisonnablement certaines taxes afin de donner une bouffée d'air aux Brainois ?

Anne-Françoise PETIT JEAN, Flore DIESBECQ LACROIX et Bastian GONZALEZ VANHESPEN, conseillers communaux

Déclaration de Politique Communale

Quelles priorités pour la Mandature ?

La Déclaration de Politique Communale (ou DPC) est un texte fondamental qui exprime la ligne de conduite que la majorité se fixe pour les six ans de sa législature. L'équipe Braine / Ensemble a soumis sa proposition au vote du Conseil communal du 27 janvier 2025. Cette déclaration a été approuvée par les 19 Conseillers de la Majorité tandis que les 8 Conseillers de la Minorité (PS et Ecolo) s'y sont opposés.

Que contient la DPC ?

Pour ses 6 années de travail, la Majorité fixe ses principales priorités dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la mobilité, de la sécurité, de l'entretien du patrimoine existant et de la solidarité :

- Pour une ville propre et sûre en ville et dans les villages, l'**acquisition de 50 nouvelles caméras de surveillance** et renfort des équipes de terrain ;
- Le développement d'un cadre de vie harmonieux et vivant en **investissant dans la lutte contre les inondations**, dans les voiries, dans l'entretien du patrimoine existant et en faveur d'une végétalisation accrue ;
- L'**amélioration de la mobilité sur l'ensemble du territoire au profit de tous les usagers** avec la réactualisation du Plan de mobilité et la poursuite des aménagements en maillage ;
- Le **soutien au dynamisme local et secteur associatif** et création d'une structure d'économie sociale ;

- La mise en place d'une **maison des aînés, d'un lieu pour la jeunesse et d'une 3^{ème} crèche** ;
- La création **d'assemblées consultatives citoyennes** et pour suite du Budget participatif ;
- La **maîtrise de la fiscalité communale** grâce à des finances prudentes.

La Déclaration de Politique Communale peut être consultée dans son intégralité sur notre site internet (onglet : « Administration » > Vie politique > Conseil communal > Déclaration de politique communale 2024-2030). Il est aussi possible d'obtenir une copie sur demande auprès de la Direction générale.

Sur cette base, le « Programme Stratégique Transversal » est en cours de rédaction. Cet outil de gouvernance reprend la stratégie développée dans la DPC et la traduit en objectifs opérationnels, en projets et en actions. Il vise à permettre à la Ville d'atteindre les objectifs stratégiques fixés en prenant en compte les moyens humains et financiers à disposition. Il doit être validé dans les 9 mois de l'installation du Collège communal.



Cabinet du Collège : 067/551.409, bourgmestre@7090.be
Député-Bourgmestre : 067/551.443, maxime.daye@7090.be

Budget 2025 – Maîtrise, prudence et investissements

Le Budget 2025 a été soumis au vote du Conseil communal, le 24 février 2025.

Les priorités sont axées sur la maîtrise des dépenses, l'anticipation des défis futurs et la prudence face aux incertitudes économiques. L'impact des réformes fédérales et wallonnes sur les finances communales est, en effet, encore difficile à estimer (fin des allocations de chômage après 2 ans, cotisation de responsabilisation, etc.).

Les dépenses de personnel sont prévues en tenant compte des augmentations liées à l'indexation des salaires, à des remplacements anticipés (pour assurer la transition des compétences) et à la création de nouveaux postes.

La dette est en augmentation suite aux investissements prévus. Mais **la charge de la dette reste sous contrôle et respecte les balises imposées par la tutelle (CRAC).**

Les investissements dont question sont liés à la sécurité (caméras de surveillance), à la rénovation des voiries et des bâtiments communaux, au développement durable et à la mobilité (voir article ci-dessus). Certains seront soutenus par différents subsides wallons.

Les recettes sont également en augmentation, provenant du fonds des communes, du précompte immobilier et de l'IPP. La prudence reste de mise quant aux prévisions de recettes venant du Fédéral et de la Région.

À l'ordinaire, le Budget prévoit 32.663.722 € de dépenses avec un boni global de 1.378.588 €. Le total des investissements (Extraordinaire) s'élève à 6.333.411 € financés via emprunts, subsides et fonds de réserve. Il a été approuvé par la Majorité Braine / Ensemble. La Minorité PS / Ecolo s'y est opposée.

Prime et accompagnement pour engager du personnel

Vous êtes un employeur et vous envisagez d'engager du personnel ? Un petit coup de pouce financier et à l'encadrement vous intéresserait ? Vous n'êtes pas opposé au mécanisme de réinsertion professionnelle ? **La convention « Article 61 » peut vous intéresser !**

Il s'agit d'une aide financière à un employeur du secteur marchand qui s'engage à encadrer le travailleur dans son apprentissage et/ou le perfectionnement de son métier. Le travailleur doit obligatoirement être bénéficiaire du revenu d'intégration sociale ou de l'aide sociale équivalente.

En fonction du profil recherché, le Service d'Insertion socioprofessionnelle vous proposera des candidats parmi les personnes aidées par le CPAS.

Vos avantages en tant qu'employeur :

- Une rétrocession financière, au prorata du temps de travail, de 1843.49 €/mois. La rétrocession se fait au prorata des jours prestés, durant 12, 18 ou 24 mois en fonction de l'âge du travailleur.
- Vous êtes accompagné ! La collaboration de travail est suivie et encadrée par le CPAS. Celui-ci assure aussi un suivi social et professionnel du travailleur.

- Le travailleur engagé est formé sans frais supplémentaire par l'entreprise. En fin de convention, l'entreprise peut procéder à l'engagement définitif d'un travailleur parfaitement formé à ses propres besoins.

Que devez-vous faire pour bénéficier de cette mesure ?



Intéressé ? Voici les principales étapes à suivre :

- Prenez contact avec le CPAS et fournissez une description de fonction du profil souhaité ;
- Passez une convention de collaboration avec le CPAS ;
- Engagez le candidat selon les barèmes en vigueur dans votre entreprise ;
- Participez au minimum à 2 évaluations annuelles du travailleur avec un agent du CPAS ;
- Assurez les engagements pris auprès du CPAS, votre partenaire dans cet engagement.



CPAS, service insertion : 067/551.300, CPAS@7090.be
Présidente de l'Action sociale : 0473/820.540, anne-catherine.roobaert@7090.be

Travailler « à la Ville »

Vous êtes en recherche d'emploi et recherchez un job qui a du sens, au service de la population ?

L'Administration communale recherche régulièrement des profils multiples.

Offres d'emploi

- Toute offre d'emploi pour la Ville ou ses structures para-communales est publiée sur notre site internet et les réseaux sociaux. Pour ne pas les manquer, abonnez-vous à nos pages Facebook et LinkedIn ou consultez régulièrement nos offres d'emploi en cours !

Actuellement, nous recherchons un agent technique pour le Service Mobilité suite à un départ à la retraite.

- **Jobs étudiants :** Chaque année, quelques postes sont ouverts aux étudiants. Un appel sera fait en 2 temps : Students 18 ans et plus (ouvrier et employé) et Students Été solidaire (1ère expérience / dès 16 ans).

Candidatures spontanées

- Aucune offre en cours ne vous correspond ? Tentez votre chance et complétez le formulaire de candidature spontanée. Votre profil sera gardé au chaud et vous pourrez être contacté lorsqu'une offre qui pourrait vous correspondre se présente.
- Vous êtes à la recherche d'un stage ? Même principe : complétez le formulaire en ligne et le Service des Ressources humaines se chargera de voir si nos services sont en mesure de vous accueillir.

Tout se passe au départ de cette page de notre site :

www.braine-le-comte.be/administration/jobs/offres-demploi



Nouveaux commerces

La Grâce

Traiteur

Rue d'Ecaussinnes 16 - Braine-le-Comte - 0496/848.401

Vestiboutique des tout-petits de Braine

Magasin solidaire - Vêtements et jouets de qualité à petits prix - Enfants de 0-3 ans

Rue des Dominicains 32 - Braine-le-Comte - 0495/243.233

Aqua Clean Partners

Service de nettoyage extérieur à haute pression

Rue des Archers 48 - Henripont - 0460/972.976

Sol y Luna

Centre de Yoga et Pilates

Rue Henri Neuman 53 - Braine-le-Comte - 0472/691.991

Casa uno

Pizzeria

Chemin de la sablière 42 - Hennuyères - 0493/427.350

Ellycare

Cabinet de soins infirmiers et pédicure médicale spécialisée

Rue Edouard Etienne 37 - Braine-le-Comte - 0472/810.312

Sêni'Ôr

Accompagnent des seniors

Chaussée d'Ecaussinnes - Braine-le-Comte - 0499/385.430

Comptoir de Didi

Sandwicherie

Chaussée de Bruxelles 173B - Braine-le-Comte - 0466/471.744

Chantiers en cours



Grand Place

Actuellement, 2 équipes sont à l'œuvre sur le chantier de rénovation de la Grand Place : l'une sur la Nationale 6 et l'autre sur la Grand Place. Elles procèdent au remplacement et au raccordement des canalisations d'égouttage des eaux usagées.

- **Rue de Mons** : La phase actuelle nécessite la fermeture temporaire de l'entrée de la rue des Dominicains au niveau de la N6. L'accès au parking des Dominicains se fait dorénavant par la rue de la Station avec modification du sens de circulation de ce tronçon.
- **Grand Place** : Le chantier se poursuit au niveau de la voirie Grand Place. L'accès aux commerces et services ainsi que le cheminement piéton restent maintenus. L'entrée du parking se situe au niveau de l'Étude notariale. Dans les prochaines semaines, le chantier se déplacera dans la zone centrale de la place, notamment pour la création du bassin d'orages. L'accès depuis la rue de la Station sera interdit lorsque l'avancée du chantier le nécessitera.

Rue du Moulin

Du 17 mars à la fin avril, le pavage de la voirie, ainsi que le stationnement et les trottoirs seront effectués. Le mois de mai verra les mises à niveau des bouches à clé, et la mise en place de la signalisation et des finitions diverses. Le chantier de la rue du Moulin devrait finir en juin, à l'exception du 1^{er} tronçon avant le Gazomètre, qui sera finalisé en même temps que le carrefour.



Service Urbanisme / Rénovation urbaine

067/551.450, urbanisme@7090.be

Service Études

067/551.500, travaux@7090.be

Échevin de l'Urbanisme et des Études

067/551.409, leandre.huart@7090.be



Borne de recharge pour véhicules électriques

Une nouvelle borne de recharge pour véhicules électriques et hybrides est opérationnelle à Braine-le-Comte. Elle se situe dans le village de Ronquières, à la rue des Combattants, au droit de l'Église. Elle vient compléter les dispositifs déjà fonctionnels à la gare de Braine-le-Comte et à Hennuyères.

Chemin du Pont

La réalisation de la bande cyclo-piétonne se poursuit avec le placement des pavés en béton. Dans la mesure du possible, la 2^{ème} phase suivra directement sur l'autre côté de la voirie. Elle consiste en la création d'une bande de marquage coloré délimitant la zone de passage pour les cyclistes. De cette manière, la déviation mise en place pourra être maintenue sans interruption.

Projets à venir...



Fosse Albecq : le permis a été accordé pour l'aménagement d'un espace paysager en cœur d'îlot. Les travaux à venir visent à la création d'un chemin d'accès à la rue Bottemanne, d'un espace de rencontre (espaces verts, serre...), de sentiers, de zones humides, la plantation d'arbres et l'ensemencement de prairies, etc.

RAVeL 123 : Enquête publique en cours jusqu'au 2 avril pour la création d'une voirie partagée (piétons - cyclistes) pour la ligne 123 entre la rue du Bosquet et le Chemin du Pont Laroche, conformément à la réglementation pour les RAVeL.

NAISSANCE

Parmentier Paul né le 23/12/2024, Menager Perera San Martin Elisa née le 6/01/2025, Kestemont Nolwenn née le 07/01/2025, Desloover Clara née le 09/01/2025.

MARIAGES

Ndombe Oliver et Benali Imane mariés le 15/02/2025, Kindt Christophe et Moulin Audrey mariés le 22/02/2025.

DÉCÈS

Dolet Julianne née le 21/04/1933 et décédée le 01/01/2025, Smets Francine née le 18/08/1944 et décédée le 02/01, Lefranc Gilbert né le 20/06/1949 et décédé le 02/01, Samyn Viviane née le 07/09/1948 et décédée le 04/01, Walem Michel né le 29/03/1952 et décédé le 05/01, Maenhout Chantal née le 27/12/1953 et décédée le 06/01, Parquet Richard né le 15/04/1927 et décédé le 08/01, Cheron Daniel né le 06/09/1960 et décédé le 09/01, Collet Claude né le 29/10/1944 et décédé le 09/01, Dal Suzanne née le 16/04/1932 et décédée le 11/01, Pardon Lucie née le 13/11/1928 et décédée le 13/01, de Hollogne Marc né le

27/12/1961 et décédé le 14/01, Ducochez Gérard né le 20/05/1961 et décédé le 15/01, Lheureux Yves né le 17/03/1951 et décédé le 18/01, Bogemans Anna née le 06/04/1927 et décédée le 19/01, Robert Claude né le 21/04/1954 et décédé le 21/01, Lekime Georgette née le 08/11/1942 et décédée le 22/01, Dolders Marcel né le 22/12/1934 et décédé le 22/01, El Mekni Abdelhamid né le 15/08/1953 et décédé le 23/01, Marquebreucq Flora née le 23/02/1948 et décédée le 25/01, Baumans Suzanne née le 28/01/1947 et décédée le 26/01, Wery Jean-Pierre né le 07/10/1957 et décédé le 26/01, Willame Gisèle née le 16/03 et décédée le 29/01, Rousseau Shirley née le 23/12/1987 et décédée le 29/01, Casteau Martine née le 10/01/1965 et décédée le 29/01, Faienza Felicetta née le 17/04/1944 et décédée le 30/01, Godart Yvon né le 13/09 et décédé le 30/01, Bardinat Hélène née le 30/07 et décédée le 31/01, Van Renterghem Armand né le 10/06/1937 et décédé le 04/02, Gillias Christiane née le 31/10/1944 et décédée le 05/02, Bausière Anne née le 31/10/1961 et décédée le 06/02, Roosens André né le 08/10/1936 et décédé le 08/02, Clerbois Marie née le 11/10/1938 et décédée le 14/02/2025.

En respect du RGPD, seuls les avis pour lesquels les familles ont marqué leur accord explicite de publication sont publiés sur la présente page (le RGPD ne s'applique pas pour les personnes décédées).

 **Service État civil** : 067/551.445, etatcivil@7090.be
Officier de l'État civil : 067/551.409, maxime.daye@7090.be



Navette à disposition pour le marché hebdomadaire !

Chaque jeudi matin, un service de navette gratuite est disponible afin de permettre aux personnes isolées de se rendre au marché hebdomadaire et d'accéder aux commerces et services du centre-ville.

Outre le transport gratuit, cette navette permet aussi aux citoyens les plus éloignés géographiquement du centre et/ou qui n'ont pas la possibilité de se déplacer, de rencontrer d'autres personnes autour d'une collation.

Le point de ralliement est en effet fixé aux locaux de l'association Groupe d'Entraide Brainoise (GEB).

 **Plan de Cohésion Sociale**
067/551.550

Présidente du CPAS en charge de la Cohésion Sociale
0473/820.540, anne-catherine.roobaert@7090.be



Nouvelles modalités d'accès aux Services Population et État Civil

L'accès aux Services Population et État Civil a évolué : **certaines permanences se font maintenant uniquement sur rendez-vous via l'e-guichet. Les horaires restent inchangés.** Le seul changement consiste en la prise de rendez-vous.

- **Service Population** : les après-midis des mardis et jeudis (14h-16h) ainsi que le samedi matin (9h-11h45) sont accessibles uniquement sur rendez-vous. Les autres plages horaires sont en accès libre.
- **Service État Civil** : en accès libre du lundi au vendredi, de 9h à 12h ; les après-midis et le samedi matin sur rendez-vous.

Les horaires complets se trouvent sur le site internet de la Ville.

En résumé, au départ de notre e-guichet (<https://braine-le-comte.e-guichet.be/public/login>), vous pouvez soit prendre un rendez-vous, soit effectuer différentes démarches administratives depuis chez vous.



Fermeture des services communaux à Pâques

En raison de la période de Pâques, tous les services communaux seront fermés du samedi 19 au lundi 21 avril inclus. Nos agents vous accueilleront aux horaires habituels dès le 22 avril.

 **Service Population** : 067/551.430, population@7090.be
Officier d'État civil : 067/551.409, maxime.daye@7090.be



Dossier PFAS

Où en est-on ?

Depuis le début de la crise des PFAS, notre Ville reste mobilisée pour que la qualité de l'eau de distribution s'améliore. Notre entité est concernée par cette problématique à Ronquières, et au niveau de quelques habitations à Hennuyères.

Travaux annoncés

Les mesures déjà prises pour filtrer l'eau font leur effet : selon la SWDE, l'eau est tout à fait potable car sa teneur en PFAS est inférieure à la norme de 100 ng/L. Toutefois, des travaux sont programmés en vue de réduire encore la teneur en PFAS dans les zones contaminées.

Le raccordement du village de Ronquières au réseau d'approvisionnement d'Écaussinnes est annoncé pour l'automne. Pour Hennuyères, **les travaux visant à créer une usine de traitement sont aussi annoncés courant 2025.**

Un nouveau biomonitoring

La Wallonie organise un nouveau biomonitoring humain en vue d'obtenir des indications de référence sur la situation collective exacte de la population soumise à l'exposition aux PFAS. Cela permettra d'évaluer plus précisément l'impact sanitaire et de définir les mesures de prévention adaptées.

Seuls les résidents des quartiers concernés sont ciblés s'ils sont âgés entre 12 à 59 ans (ils ont reçu un courrier avec tous les détails). Ils doivent s'inscrire individuellement avant le 21 avril. Une réunion citoyenne en présence du Ministre de la Santé, Yves Coppieters, organisée ce 24 mars, leur était d'ailleurs destinée afin qu'ils puissent poser les questions qui seraient toujours en suspens.

La veille sur ce dossier et l'information régulière sont maintenues sur notre site internet : www.braine-le-comte.be/citoyennete/sante/contaminations-aux-pfas



Cabinet du Collège communal :

067/551.409, bourgmestre@7090.be

Député-Bourgmestre en charge de la Sécurité :

067/551.409, maxime.daye@7090.be

Chats errants : stérilisations et soins de base

Chaque année, des chatons naissent encore dans la rue, sans soins ni nourriture, avec, par conséquent, une espérance de vie très réduite. C'est pourquoi notre Ville poursuit sa campagne de stérilisation. Si vous apercevez un chat errant dans votre quartier, n'hésitez pas à prendre contact avec la Cellule Bien-être animal. Une association spécialisée, sous convention avec la Ville, prendra en charge l'animal, lui apportera les soins de base nécessaires, le stérilisera et le remettra ensuite en liberté. Une action réalisée en parallèle au nourrissage des chats errants par des bénévoles agréés et avec le soutien de la Région wallonne.



Sensibilisation aux dommages causés par les frelons asiatiques

Les frelons asiatiques sont présents partout en Wallonie et représentent un réel danger pour nos abeilles. Afin de préserver les pollinisateurs indigènes, plusieurs actions sont mises en place par la Cellule Bien-être animal, ce printemps.

- Une conférence « **La vie du frelon asiatique, son histoire et les menaces qu'il représente** » se tiendra à la Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, le jeudi 3 avril en soirée (réservations obligatoires).
- **25 nouveaux pièges pour frelons asiatiques** seront distribués gratuitement aux apiculteurs locaux, début juin (1 piège/apiculteur - sur réservation dans les limites des stocks disponibles).
- Une société externe interviendra pour la **destruction des nids** sur le terrain communal et chez les Brainois qui auront signalé des nids de frelons asiatiques.



Le hérisson, l'allié de nos jardins

Afin de contribuer à la protection des hérissons, des panneaux de sensibilisation seront, cette année encore, placés en bord de route afin d'inciter les automobilistes à lever le pied aux endroits de traversées fréquentes de hérissons. Des « passages à hérissons », à déposer entre les jardins, sont aussi disponibles gratuitement sur demande auprès de la Cellule Bien-être animal. Ces actions sont mises en place avec le soutien de la Wallonie.

Rappelons également que l'utilisation des robots-tondeuses la nuit est désormais interdite par un Règlement local de Police. Ces tondeuses sont, en effet, la cause fréquente de blessures graves, voire de décès, sur les hérissons et d'autres petits animaux.



Cellule Bien-être animal

067/551.476, bienetreanimal@7090.be

Échevine du Bien-être animal

0491/615.744, ludivine.papleux@7090.be

VÉHICULES PARTAGÉS

Testez les 2 citadines de Braine-le-Comte



147

villes cambio en Belgique



2 970

voitures cambio



71 500

utilisateurs cambio

1,1 million de trajets

1 cambio



13 voitures

privées

Soit **36 355*** véhicules
en moins grâce à cambio !

*(Calcul : 2 970 (nombre actuel de voitures cambio) x 13 (1 voiture cambio remplace 13 voitures privées) – 2 970 (nombre actuel de voitures cambio) = 36 355 voitures)



La station brainoise de voitures partagées Cambio a été inaugurée le 15 mars 2024, face à la gare de Braine-le-Comte.

Cet emplacement stratégique permet de mixer facilement l'utilisation d'une voiture partagée avec un service de transport en commun ou un trajet à pied.

Ces 2 voitures citadines sont à votre disposition via un système de *carsharing*.

Qu'est-ce que cambio carsharing ?

Cambio carsharing est une formule flexible où des voitures sont disponibles jour et nuit dans différentes villes pour les utilisateurs (particuliers, organisations, entreprises).

Vous payez en fonction de votre utilisation (durée et kilomètres), sans vous soucier de l'assurance, du contrôle technique ou de l'entretien.

Idéal pour ceux qui n'ont besoin d'une voiture que rarement, et aussi une excellente alternative à la (souvent peu utilisée) deuxième voiture familiale.



Plus d'informations :

www.braine-le-comte.be/territoire/mobilite/voitures-partagees

www.cambio.be

Agenda

Mars

24/03 | 19h

Conseil communal

Hôtel de Ville (1^{er} étage)

Direction générale : 067/551.410,
directiongenerale@7090.be

27/03 | 20h

Musique, théâtre – Punch Life

Salle Baudouin IV

Centre culturel : 067/551.590,
centreculturel@7090.be

28/03 | 20h

Musique – Local Talents : Enid & Day Off Pilots

La Verrerie

Centre culturel : 067/551.590,
centreculturel@7090.be

29/03

Soumonces à Braine-le-Comte

Office du Tourisme : 067/551.545,
officedutourisme@7090.be

Avril

03/04 | 14h > 16h

Alzheimer café

Hôtel de Ville (1^{er} étage)

Service Seniors : 067/551.553, seniors@7090.be

03/04 | 19h > 21h

Conférence sur les frelons asiatiques

Hôtel de Ville (1^{er} étage)

Cellule Bien-être animal : 067/551.476,
bienetreanimal@7090.be

03/04 | 20h

Théâtre - En attendant Bojangles

Salle Baudouin IV

Centre culturel : 067/551.590,
centreculturel@7090.be

04/04 | 15h > 19h

Portes ouvertes

École communale de Ronquières

Direction : 0491/615.740

05/04 | 13h > 20h

& 06/04 | 10h > 18h

3^{ème} Printemps des Artisans

Salle de la Butte, Hennuyères

Infos : 0496/876.694

05/04

Fêtes des Patros de Braine-le-Comte

Salle Tourette

Patros Braine-le-Comte : 0493/369.680

06/04

VTT du Bodinri

Passage sur Braine-le-Comte

VTT Bodinri : 0496/414.651

06/04 | 11h

Concert des professeurs de l'Académie de Musique

Salle de danse – Académie

Académie de musique :
067/551.580, academie@7090.be

06/04 | 16h

Jeune public – Alberta Tonnerre

Salle Baudouin IV

Centre culturel : 067/551.590,
centreculturel@7090.be

09/04 | 20h

Humour : Sacha Ferra Plat Pays

Salle Baudouin IV

Zygomatix : www.zygomatix.be

10/04 | 13h30 > 16h30

Seniors – Atelier céramique (sur inscription)

Résidence Services (Cité Rey)

Service Seniors : 067/551.553, seniors@7090.be

10/04

Soirée Dialectale

Salle Baudouin IV

Scrèneus Brin-Nous : 0478/723.710

10/04 | 20h

Musique – Kris Dane

La Verrerie

Centre culturel : 067/551.590,
centreculturel@7090.be

11/04 | 18h15

Tournoi de whist

Café du Cercle

Aclot-Brainois : 0476/955.477

11/04 | 14h & 20h

Cinéma – En fanfare

Salle Baudouin IV

Centre culturel : 067/551.590,
centreculturel@7090.be

11/04 | 19h15

Afterwork & Concert « 2 nights 4 you »

Domaine Mon Plaisir

Les Amis du Domaine : 0474/676.662,
lesamisdudomaine@gmail.com

12/04

Jogging Balad'Arena

Balad'Arena

BBC Brainois : 0473/975.318

12/04 | 10h > 15h

Portes ouvertes

École communale d'Hennuyères

Direction : 0498/932.952



Carnaval de Braine-le-Comte

Braine-le-Comte bougera au rythme des tambours et sabots avec le carnaval 2025 qui vous emmènera sur un nouvel itinéraire.

13/04

Remise des médailles (chapiteau - parking de la gare), à 10h.

En matinée, les Gilles et Paysannes vous invitent à leur rondeau d'ouverture. Dès 15h, le cortège animera le centre-ville, avant le feu d'artifice, à 21h30 sur le parking de la gare (P2).

14/04

Les sociétés déambuleront en centre-ville dès le matin. Un cortège aura également lieu l'après-midi avant le brûlage des Bosses sur le parking de la gare à 21h30.

Office du Tourisme : 067/551.545,
officedutourisme@7090.be



= Activité bénéficiant du covoiturage gratuit des Ambassadeurs culturels.

12/04 | Midi & Soir**Souper au profit du Télévie**

Salle du Scaubecq

📞 Réservations auprès du Comité
Télévie : 0479/379.847

12/04**Repas Boulettes annuel au profit des enfants du Domaine**

Domaine Mon Plaisir

📞 Réservations auprès des Amis du Domaine :
lesamisdudomaine@gmail.com, 0474/676.770

12/04 | 20h**Les palmes de l'impro**

Salle Baudouin IV

📞 Centre culturel : 067/551.590,
centreculturel@7090.be

13/04**Rallye Oldtimers Nivelles**

Passage sur Braine-le-Comte

📞 Rotary et Inner Wheel Nivelles : 0478/259.630

13/04 | 15h**Chorale Amici Cantori et Crescendo**

Église d'Hennuyères

📞 Hennuyères-Animations : 0477/685.935

13/04 | 14h > 17h30**Bourse aux plantes**

Rue du Chenois, 22

7090 Hennuyères

📞 Les Mains vertes : 0479/764.769

14/04 | 14h20**Promenade guidée « Les Carmes »**

Au départ du Champ de la Lune

📞 Haute Senne Culture et Patrimoine : 067/554.109

17/04 | 19h**Conseil communal**Hôtel de Ville (1^{er} étage)

📞 Direction générale : 067/551.410,
directiongenerale@7090.be

18/04 > 20/05**Exposition d'aquarelles : « Aériennes » de Michèle Poels**

Michèle Poels, attirée au départ par les vitraux, a trouvé dans l'aquarelle des possibilités presque infinies pour représenter leur transparence et leurs couleurs.

Ses sujets de prédilection sont la nature, les animaux, les humains...

Expo à visiter pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque.

📞 Bibliothèque communale : 067/551.570

**18/04 | 19h****Gala de danse jazz**

Salle Baudouin IV

📞 Académie de musique :
067/551.580,
academie@7090.be

**19/04 | 18h****Gala de danse classique**

Salle Baudouin IV

📞 Académie de musique : 067/551.580,
academie@7090.be

19/04**Portes ouvertes**

École communale de Steenkerke

📞 Direction : 0495/260.378

19/04 | 20h**Musique****Sub Projects + support act : Lovera**

La Verrerie

📞 Centre culturel : 067/551.590,
centreculturel@7090.be

20/04**Marche ADEPS**

Au départ de Petit-Roeulx-lez-Braine

(rue du Centre, 9)

📞 P'tits Rhodiens : 0496/151.784

20/04**Marché aux Fleurs**

Parking SNCB – P1

📞 Amicale des Pensionnés Joseph Martel,
0479/908.074

21/04**Bourse numismatique au profit du Télévie**

Salle de la Helha (rue d'Horruës)

📞 Renseignements : 0491/252.607

24/04 | 16h > 19h**Collecte de sang**

Athénée Royal Jules Bordet

📞 Croix Rouge : 067/771.484,
www.donneurdesang.be

24/04 | 20h**Théâtre – La tête dans le frigo**

Salle Baudouin IV

📞 Centre culturel : 067/551.590,
centreculturel@7090.be

**25/04****6h Baby Bike**

Ancienne gare de Ronquières

📞 Scouts de Ronquières : 0470/355.090

25/04 | 14h et 20h**Cinéma – Un ours dans le Jura**

Salle Baudouin IV

📞 Centre culturel : 067/551.590,
centreculturel@7090.be

**26/04 | 20h****Musique – Lou K & Nouba Noub**

La Verrerie

📞 Centre culturel : 067/551.590,
centreculturel@7090.be

30/04**Soirée FJA**

Chemin Hodimont, 8 (Hennuyères)

📞 FJA Soignies : 0473/420.943

Mai**Agenda du Centre culturel**

Début de notre saison **Hors les murs**, entre **Jeudis cosy**, les concerts intimistes dans le petit théâtre de la Verrerie et **Discovery Box**, les concerts faisant la part belle aux groupes émergents dans la salle de concert de la Verrerie.

À noter aussi, la troisième édition du **Cabaret du Grand Braquet**, ce festival itinérant à vélo organisé avec le Centre culturel de Soignies, le Chant des Possibles, la Verrerie, le Gracq et l'agence NADA.

Bien sûr, il n'est pas encore l'heure de désertir nos propres salles pour cette fin de saison 24-25, et de nombreuses pièces de théâtre et séances de cinéma sont encore au programme à la salle Baudouin IV, ou chez nos voisins sonégiens à l'Espace culturel Victor Jara.

Le programme du cœur de notre saison Hors les murs, la Fête Dé(s)branche(s) – Fête de la Musique, la Gare en Fête ou encore le week-end à la Ferme du Planois, dont le festival « Du coq à l'âne » sera dévoilé prochainement.

📞 Centre culturel : 067/551.590, centreculturel@7090.be

**01/05****Marché & Puces**

Plan Incliné de Ronquières

📞 Rotary : 0474/137.479,
info@brocantedupremiermai.be

Marché des Saveurs et de l'Artisan

Village de Ronquières

📞 Office du Tourisme : 067/551.545,
officedutourisme@7090.be,
www.braine-le-comte.be

03/05

Belgian Cycling Ride

Départ à Tubize, passage par Braine-le-Comte

📍 Inscriptions et informations :
www.belgiancycling.be/fr/belgiancyclingride/

04/05 | 14h > 17h30

Bourse aux plantes

Rue du Chenois, 22
7090 Hennuyères

📞 Les Mains vertes : 0479/764.769

05/05 > 17/05

Collecte de vivres avec « Les Amis des Animaux » chez les commerçants participants

📞 Cellule Bien-être animal : 067/551.476,
bienetreanimal@7090.be

09/05

Apéro Brainois

Champ de la Lune

10/05

Brocante des Étangs

Square de la Liberté
📞 Unité Scoute Braine-le-Comte : 0496/481.338

15/05

Seniors – Visite Canal du Centre PAF 15 €

Résidence Services (Cité Rey)
📞 Service Seniors : 067/551.553,
seniors@7090.be

15/05 | 20h

Cloé du Trèfle

La Verrerie
📞 Centre culturel : 067/551.590,
centreculturel@7090.be

15/05 | 16h > 19h

Collecte de sang

Salle de la Butte
📞 Croix Rouge : 067/771.484,
www.donneurdesang.be



16/05

Cérémonie patriotique : 80^{ème} Anniversaire du V-Day

Dépôts de fleurs aux Monuments aux Morts de Henripont (9h), Ronquières (9h15), Hennuyères (9h30), Petit-Roeulx (9h50) et Steenkerque (10h05).

📞 Cérémonies patriotiques : 067/551.434

16/05

Fire on the water, au fil de l'eau

Étangs Martel
📞 Informations : 0478/969.412
www.facebook.com/Showflamme/

16/05 > 17/05 | 20h

Théâtre - ROSAMONDE

Salle Baudouin IV
📞 Académie de musique : 067/551.580,
academie@7090.be



Foire du Terroir, des Métiers et des Artisans

📍 Parc des Dominicains

MAI
29

La traditionnelle Foire du Terroir, des Métiers et des Artisans revient ce jeudi 29 mai à Braine-le-Comte, en plein jour de l'Ascension. Cette édition spéciale prendra place au parc des Dominicains, transformé pour l'occasion en un véritable village du terroir et de l'artisanat, en raison des travaux sur la Grand-Place.

À découvrir :

- Comptoir des producteurs locaux
- Animations pour enfants
- Commerçants du centre-ville ouverts
- Repair Village avec le PCs
- Marché hebdomadaire prolongé toute l'après-midi

La rue de la Station restera un axe animé, reliant le marché de la gare aux festivités du parc des Dominicains. Une belle occasion de découvrir et célébrer les richesses locales dans une ambiance conviviale !

📞 Agence de Développement Local : 067/551.565, adl@7090.be

17/05

Collecte de vivres avec « Les Amis des Animaux »

Stand au plateau de la gare
📞 Cellule Bien-être animal : 067/551.476,
bienetreanimal@7090.be

22/05 | 14h & 20h

Cinéma – Babygirl

Salle Baudouin IV
📞 Centre culturel : 067/551.590,
centreculturel@7090.be



25/05

Marche solidaire

Au départ de la Résidence Houssière
📞 Résidence Houssière : 0472/780.624

28/05

Guinguette du Planois

Ferme du Planois
📞 Asbl Les Anes Rient : 0473/790.765



18/05 | 9h30

Cérémonie patriotique : 80^{ème} Anniversaire de la Libération des Camps

Dépôts de fleurs et allocution de circonstance au cimetière de Braine-le-Comte, Cortège au départ de la gare vers le Monument aux Morts et la Grand Place (allocution des Autorités communales)

📞 Cérémonies patriotiques : 067/551.434

20/05 | 20h 🤪

Humour : Issa Doumbia Monsieur Doumbia

Salle Baudouin IV
📞 www.zygomatix.be

30/05

Fêtes des voisins

Cette année, la Fête des voisins se tiendra dans toute l'Europe le 30 mai.

De nombreux quartiers brainois s'animeront pour l'occasion autour de cette date.

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) accompagne ceux qui souhaitent dynamiser leur quartier, qu'ils soient réunis en comité de quartier ou non.

📞 PCS : 067/551.550 ou pcs@7090.be



Appel à candidatures pour la CCATM

Renouvellement intégral de la Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et des membres de la Commission. Le Conseil communal choisit les membres de la Commission en respectant :

1. une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
2. une répartition géographique équilibrée ;
3. une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
4. une répartition équilibrée hommes-femmes.

Service Urbanisme : 067/551.452, urbanisme@7090.be
Échevin de l'Urbanisme : 067/551.409, leandre.huart@7090.be

Toute personne domiciliée dans la commune ou représentant une association locale peut poser sa candidature. Le dossier doit comprendre : les informations personnelles du candidat (h/f) (nom, prénom, âge, sexe, profession, adresse), les intérêts qu'il souhaite représenter ainsi que ses motivations. Si la candidature est déposée au nom d'une association, un mandat de représentation est requis.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont adressés au Collège communal du 20/03/2025 au 21/04/2025 inclus.

Pour tout renseignement (ou pour recevoir le formulaire de candidature-type), il y a lieu de prendre contact avec le Service de l'Urbanisme – Hôtel de Ville (2^{ème} étage) – Grand Place 39 – 7090 Braine-le-Comte

Plus d'informations sur :

<https://www.braine-le-comte.be/citoyennete/participation-citoyenne/ccatm>

Le Matsuri brainois poursuit l'agenda de son festival culturel.

26/04 > 10/5 (à confirmer)

Expo des Koinobori et **conférence sur Kodomo no Hi**, suivi d'une **conférence sur la fête "Kodomo no hi"** (journée des enfants).

28/04 > 02/05 | 9h > 16h

Atelier cosplay

Du 05/05 > 09/05 | 9h > 16h

Dernière semaine de l'**atelier Mangas**

10/05

Famill'Art - Édition spéciale culture japonaise (événement du Centre culturel).

23/05 et 30/05 | 16h > 18h

Atelier Etegam

Informations pratiques :

Inscriptions gratuites et ouvert à tous dès 10 ans. Chaque atelier nécessite une inscription distincte et obligatoire ! Plus d'informations sur www.braine-le-comte.be



Service Jeunesse : 067/551.555, jeunesse@7090.be

満



MAI

30 > 31

Hennuyères fête sa bienheureuse millénaire

Entre 1015 et 1030, des maçons et des tailleurs de pierre sont venus depuis Liège à Hennuyères pour construire la 1^{ère} tour en pierre de l'église Sainte Gertrude. Il y a donc 1.000 ans que la plus ancienne partie de cette église occupe et structure le paysage du village. Son rez-de-chaussée est encore visible aujourd'hui (actuelle chaufferie). Cette ancienne tour romane est remarquable à plus d'un titre : elle contient la plus ancienne voûte en schiste de Wallonie ; c'est aussi le plus ancien bâtiment de Braine-le-Comte recensé.

L'église qui s'est construite autour jusqu'au début du 20^{ème} siècle présente un véritable « album photo » de l'histoire du village et de notre région. Depuis les incursions vikings jusqu'à l'immigration italienne, chaque période y a laissé ses traces.

La Fabrique d'Église a décidé de fêter cet anniversaire. Différents événements seront programmés sur une période de 5 années (concerts, expositions...). Lors du week-end des Eglises Ouvertes, le 31 mai et 1^{er} juin, vous pourrez en savoir plus sur cette fabuleuse histoire grâce à une visite guidée.



Fabrique d'Église d'Hennuyères : 067/552.739

La Fabrique d'Église d'Henripont cherche un nouveau trésorier

Une Fabrique d'Église se charge de la gestion des biens d'une paroisse. Elle est notamment composée du curé de la paroisse, de l'Échevine, ainsi que d'un président, d'un trésorier, d'un secrétaire et de deux membres pour la Fabrique d'Église d'Henripont.

Les fonctions sont exercées à titre bénévole. Le nombre de réunions varie selon les années, allant de quatre à plus, en fonction des besoins. Le trésorier bénéficie du soutien du Service Finances, du SAGEP (Service d'Accompagnement à la Gestion des Paroisses) et de l'Evêché.



Fabrique d'Église : 0472/875.615, a_arnould@hotmail.com